

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 23 FEVRIER 2023 à 20 H 00 en mairie**

**Présents** : Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Odile MASSON

**Absents excusés** : Christiane ROCHEDIX, Pierre FOREST, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX

**Absents non excusés** : /

**Secrétaire de séance** : Lucie IMBERT

**Pouvoirs** :

Mandants

Mandataires

Arnaud VASSAL

Catherine BERTHERAT

Anne-Laure SEUX

Lucie IMBERT

Christiane ROCHEDIX

Odile MASSON

Pierre FOREST

Philippe GREGOIRE

**Nombre de conseillers en exercice** : 14

**Nombre de conseillers votants** : 14

**Date de convocation** : 17 février 2023

**Sujets à ajouter à l'ordre du jour** :

- Contrat de Maintenance 3D ouest
- Enquête publique THOMAS GRANULATS
- Contrat de Maintenance panneau lumineux
- Remise en état du terrain de foot
- Achat de jeux pour le jardin public

***A l'unanimité***

**CONTRAT DE MAINTENANCE 3D OUEST**

Renouvellement du contrat de maintenant du logiciel enfance pour un montant de 1160,45 € HT.

***Vote à l'unanimité***

**ENQUETE PUBLIQUE THOMAS GRANULATS**

Autorisation sur le renouvellement et l'extension de la carrière Thomas Granulats.

***Vote à l'unanimité***

**CONVENTION DE FONCTIONNEMENT DU RPI AVEC RIVAS :**

Les conventions régissant nos accords avec Rivas doivent être réactualisées.

***A la majorité : 13 POUR, 1 ABSTENTION (S. Luair)***

**CONVENTION AVEC LES FRANCAS :**

Reconduire la convention avec cette association dont l'objectif est d'accompagner les actions menées dans le cadre du Centre de Loisirs et de l'accueil périscolaire.

***Vote à l'unanimité***

**CONVENTION D'ADHESION AUX PRESTATIONS HYGIENE ET SECURITE AVEC LE CDG :**

Adhésion à la convention avec le CDG

***Vote à l'unanimité***

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2023/2027 :**

Approbation de la convention qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse de la CAF. La CTG devient donc le contrat d'engagement politique entre les collectivités locales et la CAF.

*Vote à l'unanimité*

**LOCATION D'UN TERMINAL POUR REGLEMENTS DES LOCATIONS DE LA SALLE DES FETES :**

Autorisation de signer le contrat de location pour un terminal TPE permettant le règlement de la location de la salle des fêtes par carte bancaire auprès de la société ACCORD DISTRIBUTION Frais de Dossier et Préparation, 84,00 € ; Location par Trimestre 63,00 €, Bobines de papier thermique sans Bisphénol: 10 Rouleaux 5,00 €.

*Vote à l'unanimité*

**TARIFS PANNEAU LUMINEUX / PLAN DE LA COMMUNE :**

Approbation de l'ajout d'un tarif pour le panneau lumineux. 1 semaine par mois pendant 6 mois : 150€

*Vote à l'unanimité*

**CONTRAT DE MAINTENANCE PANNEAU LUMINEUX**

Renouvellement du contrat de maintenance pour le panneau lumineux pour un montant de 1 610 € annuel.

*A la majorité : 13 POUR, 1 CONTRE (M. Chateau)*

**FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT :**

Autorisation de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, dans une limite donnée (7,5% des dépenses réelles de la section).

*Vote à l'unanimité*

**ACHAT TERRAIN ROUTE D'UNIAS :**

Approbation de l'acquisition d'une parcelle route d'Unias : 79 m2 pour un montant de 1 580 €.

*Vote à l'unanimité*

**DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS**

Autorisation donnée au Maire de solliciter des subventions auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Loire et tout autre organisme qu'il jugera nécessaire pour les projets d'investissements 2023.

*Vote à l'unanimité*

**SOLLICITATION FONDS DE CONCOURS AUPRES LOIRE FOREZ AGGLOMERATION**

Autorisation donnée au Maire de solliciter de Loire Forez agglomération pour le financement de travaux pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

*Vote à l'unanimité*

**SIEL : CONVENTION INSTALLATION DE SYSTEMES DE TELEGESTION INCLUANT LA MAINTENANCE POUR LA SALLE DES FETES**

Autorisation donnée pour la mise en place des systèmes de télégestion, et sa maintenance, pour optimiser la gestion de la salle ERA. Montant **9 757.06 €HT**

*Vote à l'unanimité*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50*